

Coopérations universitaires

Paris Centre Universités

Le 2 février dernier a été donné le coup d'envoi officiel du partenariat stratégique qui associe les trois universités parisiennes Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris 5 René Descartes et Paris 7 Denis Diderot.

Fondé sur une convention-cadre de coopération signée par les trois présidents, Pierre-Yves Hénin, Jean-François Dhainaut et Benoît Eurin, ce partenariat vise à coordonner les politiques d'établissement afin de renforcer la lisibilité des activités de recherche et de formation et de mutualiser les compétences en créant des synergies entre les équipes des différents établissements.

Paris Centre Universités a l'ambition de constituer un ensemble pluridisciplinaire de niveau international et de devenir un pôle majeur du dispositif français d'enseignement supérieur. "Nous voulons être dans le peloton de tête des universités françaises et mondiales pour attirer les meilleurs étudiants", déclare Jean-François Dhainaut, président de Paris 5, qui va assurer pendant la première année la présidence du pôle. Les présidents de Paris 1 puis de Paris 7 lui succéderont. Le choix a pour l'instant

été fait d'une structure souple de convention de coopération, qui permette de faire avancer des projets dans le cadre d'une politique scientifique coordonnée et d'engager des actions concertées. L'évolution vers des modalités institutionnelles plus fortes, comme la création d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), fera l'objet d'une réflexion ultérieure à laquelle seront associés les conseils centraux des trois universités. Des projets communs sont envisagés dans les domaines de la recherche, de la formation, des relations internationales et des technologies de l'information. Des groupes de réflexion sur ces différents domaines seront prochainement constitués, sous l'égide des vice-présidents ou responsables des services concernés afin de préciser les modalités de coopération. ●



Pierre-Yves Hénin, Jean-François Dhainaut et Benoît Eurin

Partenariat

Relations internationales

Des actions communes

Les trois universités ont d'ores et déjà mis en place ensemble des semaines d'accueil et d'intégration des étudiants étrangers dont le bilan est largement positif et qui seront reconduites les années prochaines. La création d'une "cellule Europe" est envisagée afin de développer la capacité de réponse de l'entité Paris Centre Universités aux appels d'offres européens.

Des projets communs de recherche

Ils concerneront en premier lieu des problématiques transversales, partagées par les équipes des établissements fondateurs. 4 axes ont été identifiés :

- droit, sciences et société ;
- ville, santé publique et environnement urbain ;
- sciences de la vie (surtout Paris 5 et Paris 7) ;
- patrimoine et culture scientifique.

Un comité de réflexion stratégique Recherche, comprenant cinq personnes par université, sera constitué très prochainement afin de définir un projet fédérateur commun.

Enrichissement et coordination des formations

Paris Centre universités regroupe 100 000 étudiants, répartis de façon équilibrée entre les disciplines. L'objectif est d'enrichir et coordonner progressivement l'offre de formation, de mutualiser les démarches et d'améliorer les méthodes. Quatre masters et une école doctorale sont déjà cohabilités entre Paris 5 et Paris 7, ainsi que plusieurs spécialités de master entre Paris 1 et Paris 7. De nouvelles formations pourront être ciblées sur des interfaces disciplinaires en cohérence avec les projets de recherche,

par exemple des licences "droit et sciences" ou "droit et anglais" ou un master "économie et psychologie".

Par ailleurs, les étudiants de chacune des universités pourront accéder à des enseignements de langue qui n'existent pas dans leur établissement. En outre, les trois universités s'engagent dans une procédure commune de certification en langues étrangères et vont appliquer le CLU (Certification en langues universitaire), pour un petit nombre d'étudiants volontaires, dès juin 2006.